

LA MONNAIE

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA DEMANDE
D'UNE PIÈCE DE MONNAIE COMMÉ-
MORATIVE

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances et je sais que Votre Honneur comprendra immédiatement la raison pour laquelle j'espère obtenir sa collaboration. Le ministre pourrait-il informer la Chambre, en général, et les députés de la Colombie-Britannique, en particulier, quand on peut s'attendre de recevoir une réponse, favorable nous l'espérons, quant à l'émission d'une pièce de monnaie commémorative pour marquer le 100^e anniversaire de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération?

M. l'Orateur: Je ne sais au juste si cette question peut être posée verbalement. Elle me semble plutôt du genre de question qui, normalement, devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Winch: Je pose la question à cause du facteur temps. La Société numismatique m'informe qu'il est nécessaire d'obtenir une décision sous peu pour savoir à quoi s'en tenir.

M. l'Orateur: Je pense qu'une décision pourrait être rendue sous peu par écrit.

[Français]

L'ÉDUCATION

QUESTION RELATIVE AUX RECOMMANDATIONS
DU COMITÉ FRANCO-ONTARIEN D'ENQUÊTE
CULTURELLE

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question à l'honorable secrétaire d'État.

Pourrait-il dire à la Chambre s'il a pris connaissance des recommandations du comité Franco-Ontarien d'enquête culturelle qui ont été présentées au ministre de l'Éducation de l'Ontario lundi dernier?

Dans l'affirmative, a-t-il l'intention d'acquiescer à leur demande à l'effet que la Société Radio-Canada établisse des stations françaises de radio (AM et FM) et de télévision partout où il existe des franco-ontariens en nombre suffisant?

Monsieur l'Orateur, un tel service s'impose non seulement pour les Franco-Ontariens, mais aussi pour le nombre grandissant d'anglophones qui désirent mieux connaître la culture française. (*Applaudissements*)

M. l'Orateur: A l'ordre!

[Traduction]

LES POSTES

L'EFFET DE L'AUGMENTATION DU TARIF SUR
LES PUBLICATIONS SYNDICALES

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire parlementaire du ministre des Postes. Comme on a publié aujourd'hui le barème où l'on dit qu'un grand nombre de publications syndicales à but non lucratif font échec à la très substantielle augmentation du tarif postal en cessant de paraître, voudrait-on examiner la situation de ces journaux?

M. l'Orateur: La première partie de la question pourrait être inscrite au *Feuilleton*. Toutefois, s'il y a vraiment urgence, le sujet pourrait être discuté au moment de l'ajournement.

M. Mather: A dix heures.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA FUSION D'AIR CANADA AVEC LES LIGNES
AÉRIENNES DU PACIFIQUE-CANADIEN

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Je voudrais demander au ministre des Transports si le gouvernement projette de fusionner Air Canada et les lignes aériennes du Pacifique-Canadien? Je pose la question, monsieur l'Orateur, car Air Canada se serait récemment prononcée en faveur de ce projet.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le gouvernement étudie l'ensemble de la politique relative aux transports aériens et, en général, la future constitution d'Air Canada. Je pense avoir dit, il y a quelques semaines ou quelques mois, que ce projet ne requiert pas une étude urgente. Il n'a pas été soumis à un groupe d'étude ou à quelque organisme semblable, mais néanmoins, nous devons examiner méthodiquement l'avenir d'Air Canada et sa constitution, son financement et les autres aspects connexes, et, en temps opportun, présenter peut-être des conclusions ou recommandations dont le gouvernement pourra tenir compte. Sauf erreur, le président d'Air Canada exprimait une opinion personnelle. Il ne tâtait pas le terrain au nom du gouvernement. C'est un point de vue. Le président des lignes aériennes du Pacifique-Canadien en aurait peut-être exprimé un autre.

M. Nesbitt: Une question complémentaire. Le ministre peut-il nous dire si lui-même ou